



N°6260
Reçue le 30.05.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, 30.05.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 30 mai 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias.

Une cartographie reprenant les emplacements des différents services de radio luxembourgeois vient récemment d'être publiée sur le portail internet www.geoportail.lu. Il s'agit d'une mesure faisant suite à la motion adoptée le 8 juillet 2021 par la Chambre des Députés, dans le cadre des débats sur le projet de loi relatif à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel. En outre, à la question parlementaire N°5957, Monsieur le Ministre des Communications et des Médias relève qu'une base légale est en train d'être finalisée pour permettre aux radios locales une diffusion via DAB+.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias :

- Où en sont les travaux relatifs à l'élaboration d'un catalogue de critères permettant la mise en place d'un système de subsides pour les médias locaux ?
- Qu'en est-il des réflexions concernant l'opportunité d'un soutien aux médias locaux pour leurs actions spécifiques en faveur de l'éducation aux médias ?
- Quel type de soutien est prévu pour accompagner l'adaptation des médias locaux au contexte numérique ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Francine Closener
Députée

Lydia Mutsch
Députée